

Fiche Technique Conseil: audit de sécurité routière

Objectifs de la mission

- Établir un diagnostic précis de la sécurité des déplacements et du transport routier.
- Analyser les risques (conditions de circulation, comportements des conducteurs, équipements).
- Vérifier la conformité avec la réglementation nationale et locale.
- Évaluer l'efficacité des procédures internes, des formations et du suivi des conducteurs.
- Définir un plan d'amélioration continue (mesures préventives et actions correctives) et accompagner la mise en œuvre.

Bénéfices clés (issus de l'audit) : réduction des incidents routiers, amélioration de la performance globale et maîtrise des coûts liés aux sinistres.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises disposant d'une flotte ou organisant des déplacements réguliers par la route.
- Directions QHSE, services techniques, managers de flotte, responsables RH.
- Collectivités territoriales et gestionnaires d'infrastructures routières.
- Entreprises de transport et de logistique.

Durée et format de la mission

La durée varie selon la taille, la complexité et le périmètre: de quelques jours à plusieurs semaines.

- Format mixte: interventions sur site et analyses à distance.
- Restitution: rapports précis et débriefing avec les équipes concernées.

Élément	Description	Durée estimée
Diagnostic initial	Collecte d'informations et premières observations	1 à 3 jours
Analyse documentaire	Évaluation des procédures et conformité réglementaire	2 à 4 jours
Élaboration du rapport et plan d'action	Rédaction détaillée et recommandations	3 à 5 jours
Suivi et accompagnement	Mise en œuvre et contrôle des actions	Durée continue selon besoins

Livrables typiques: diagnostic complet, plan d'action détaillé, recommandations hiérarchisées, supports de suivi des mesures.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse des conditions opérationnelles et organisationnelles liées à la mobilité.
- Collecte d'informations: flottes, parcours, comportements, politiques de sécurité.
- Repérage des zones critiques et sources de risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des règlements, procédures et fiches de suivi internes.
- Vérification de la conformité réglementaire applicable.
- Revue des rapports d'accidents/incidents pour identifier les failles.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec recommandations hiérarchisées.
- Mesures concrètes: formation des conducteurs, optimisation des itinéraires, mise à jour des procédures.
- Support décisionnel clair et pragmatique.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre.
- Suivi régulier des indicateurs et des actions correctives.
- Adaptation continue aux évolutions opérationnelles et réglementaires.